



Discours de Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France

Lancement de la Cité de l'Économie et de la Monnaie

Conférence de presse du 25 mai 2011¹

Madame la Député

Madame la Sénatrice

Mesdames les Maires-adjoints de Paris

Madame la Maire du 17^{ème} arrondissement et Conseillère régionale

Mesdames et Messieurs les journalistes

Mesdames et Messieurs

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, aujourd'hui, dans cette ancienne succursale de la Banque de France, classée Monument historique en 1999, et fermée en 2006 dans le cadre de la réforme de notre réseau territorial. Je voudrais, en effet, vous présenter, ici même, les décisions prises par la Banque de France, qui vont donner une nouvelle vie à ce bâtiment unique.

Ces décisions concernent :

- Tout d'abord, le lancement d'un projet inédit en France : la création d'une Cité de l'économie et de la monnaie ;

¹ Pour l'évolution du calendrier du projet, se reporter à www.citedeleconomie.fr

- ensuite, l'attribution du marché, pour la réalisation de cette Cité, au groupement de maîtrise d'œuvre dirigé par Yves LION, architecte-urbaniste qui travaillera à ce projet avec notamment François CONFINO, muséographe-scénographe. Je les remercie tous deux, ainsi que les autres membres de leur équipe, notamment Eric PALLOT, architecte en chef des monuments historiques, d'être ici avec nous ;
- enfin, je vous annoncerai l'ouverture, dès maintenant, du site web de la Cité de l'économie et de la monnaie.

1^{ère} partie

En lançant la réalisation de la Cité de l'économie et de la monnaie, la Banque de France a plusieurs objectifs. Nous souhaitons d'abord répondre à un besoin, qui est de créer en France un lieu dédié à la culture économique. Nos concitoyens savent que l'économie, c'est important, que cela gouverne en partie nos vies. En même temps, ils jugent leurs propres connaissances en économie perfectibles et ils aimeraient mieux comprendre les notions, les mécanismes et les enjeux de l'économie, de la monnaie et de la finance.

L'information économique est, certes, largement disponible -et les médias font un travail important à cet égard- mais il y a, clairement, une recherche de clefs de décryptage.

Ce diagnostic dépasse largement la France et le renforcement des connaissances sur l'économie, la finance et la monnaie est un objectif fixé par les pouvoirs publics français, et européens. L'initiative de la Banque de France s'inscrit totalement dans cette démarche.

Il s'agit clairement d'une démarche de moyen-long terme. Et, à ce sujet, le rôle de l'Éducation nationale est fondamental. Notre but est de venir en appui du travail des enseignants, avec un outil innovant d'illustration des cours, un outil suffisamment attractif pour intéresser, aussi, le grand public. Dans un espace muséal de ce type, le but est que tous les visiteurs, quel que soit leur âge, vivent une expérience mémorable, qui les aide à comprendre les rouages économiques, les notions les plus importantes dont ils voient les effets dans leur vie quotidienne.

En effet, de l'avis même des enseignants, les concepts monétaires et financiers sont parmi les plus abstraits de l'économie. Le besoin d'information et de pédagogie est encore plus grand

en ces deux domaines. Or, le manque de connaissances sur ces questions est un obstacle à l'efficacité des politiques de stabilité monétaire et financière : ces politiques sont plus efficaces si les agents économiques en comprennent les enjeux. C'est donc le rôle de toute banque centrale que de prendre des initiatives pour rendre l'économie plus accessible.

Cela relève aussi de notre devoir d'explication, en tant qu'autorité indépendante. Ce devoir s'impose vis-à-vis des institutions politiques (parlement, gouvernement) mais aussi vis-à-vis du grand public.

C'est bien pourquoi, d'ailleurs, la plupart des banques centrales ont ouvert au public un espace muséal. C'est le cas en Europe, aux États-Unis, au Mexique, au Japon, par exemple. Et plusieurs banques centrales qui n'avaient pas encore un tel espace sont engagées dans un projet similaire au nôtre. Nous entendons donc aussi nous appuyer sur ces expériences réussies : elles nous permettent d'espérer attirer, dans la Cité de l'économie et de la monnaie, à Paris, au moins 100 000 visiteurs par an, dont la moitié environ de scolaires. La Banque de France bénéficiera aussi, à cet égard, de l'expérience qu'elle a acquise au cours de son partenariat, engagé depuis 15 ans maintenant, avec l'Éducation nationale pour divers types d'actions communes : fourniture, aux lycées, collèges ou écoles, selon le cas, de vidéos et autres matériels pédagogiques ; accueil de jeunes en ateliers, en stages de présentation de l'entreprise, ou en tutorat personnalisé.... Autant de « préfigurations », en quelque sorte, d'activités de la future Cité.

Je souhaiterais maintenant vous présenter brièvement les principales activités que la Cité de l'économie et de la monnaie entend développer.

Il s'agira bien d'une « Cité de l'économie et de la monnaie », et *non* d'un musée patrimonial de la Banque de France. Pour l'essentiel (80 % des quelque 2500 m² de surfaces d'exposition), elle consistera en une présentation pédagogique, interactive et ludique sur l'économie, la monnaie et les liens entre la monnaie, la finance et l'économie. François Confino y reviendra sans doute, mais le but est clairement de partir du vécu et des questions du visiteur sur l'économie, de lui proposer des jeux de rôles, des situations immersives dans lesquelles il ou elle puisse se mettre à la place de différents acteurs de l'économie, prendre des décisions, voir les résultats de ses décisions.

A cet égard, la qualité scientifique sera, bien entendu, un axe majeur du projet. Un Conseil scientifique de haut niveau, dont la composition sera annoncée prochainement, nous y aidera. On signalera, chaque fois que possible, ce qui fait consensus et ce qui fait débat, entre économistes et dans la société, sur les diverses notions présentées. L'organisation de conférences/débats contribuera également à cet objectif clé.

En appui à la présentation des notions et mécanismes, la Cité de l'économie et de la monnaie présentera pour la première fois au grand public (sur 20% des surfaces) les collections de billets, pièces, machines et objets du métier bancaire de la Banque de France, et de ses partenaires (dans le cadre de prêts et d'échanges). L'expérience de nos consœurs banques centrales indique que ces éléments numismatiques attirent un public spécifique vers les notions d'économie, et vice-versa.

Plus généralement, la Cité de l'économie et de la monnaie sera aussi un équipement urbain vivant. Comme tout espace muséal contemporain, elle comprendra un petit amphithéâtre, des salles pédagogiques, une bibliothèque (spécialisée dans la pédagogie de l'économie), un lieu de restauration. Elle organisera aussi des expositions temporaires, des cycles de conférences, des séminaires destinés notamment aux enseignants et aux professionnels de l'économie, de la monnaie, de la finance et des entreprises.

Enfin, il y aura ce lieu, qui sera rénové : l'hôtel Gaillard. J'y reviendrai plus en détail dans un instant, mais l'ouverture de la Cité sera aussi l'occasion d'ouvrir, pour la première fois au grand public, ce monument insolite à bien des égards. Les visiteurs intéressés s'y verront proposer un parcours architectural et historique spécifique.

Permettez-moi maintenant de souligner que, depuis l'origine, la Banque de France élabore ce projet de Cité de l'économie et de la monnaie en collaboration étroite, en partenariat avec de nombreuses autres autorités et instances.

J'ai déjà mentionné l'Éducation nationale, qui a bien voulu, notamment, déléguer quelques professeurs pour qu'ils participent, avec les experts de la Banque de France, aux réunions consacrées à l'élaboration des contenus de la Cité : ils y apportent leur expérience, irremplaçable, de la pédagogie de l'économie à destination des jeunes. De même que l'Éducation nationale, le ministère de l'économie et des finances et le ministère de la culture

sont représentés dans les instances du projet : conseil scientifique, jury du concours, notamment.

La Banque de France travaille aussi en liaison étroite avec les musées de banque centrale existant ou en projet, notamment ceux de l'Union européenne ou celui de la Banque centrale du Mexique, l'un des plus récents.

Universcience est un autre partenaire majeur de notre projet. Claudie Haigneré et moi-même avons signé une convention de coopération sur la muséographie de l'économie. Cette convention prévoit notamment d'organiser des expositions temporaires communes, dont certaines dès avant l'ouverture de la Cité de l'économie et de la monnaie en 2014. Ce seront, pour notre part, autant d'occasions de préfigurer, à l'intention des visiteurs, le contenu de notre future Cité. Comme avec l'Éducation nationale, ce partenariat est le prolongement naturel d'actions déjà engagées puisque, sur la seule période 2009-2011, nous aurons participé à 3 expositions à la Cité des sciences et de l'industrie : *La crise, Contrefaçons*, et bientôt, pour les enfants, *Euro : l'expo*.

De même, un partenariat a été signé avec l'Institut pour l'éducation financière du public, dont la Banque de France est l'un des membres. Ce partenariat prévoit notamment une collaboration sur les contenus pédagogiques de la Cité de l'économie et de la monnaie relatifs aux finances personnelles.

Enfin, nos contacts se sont développés avec plusieurs musées détenteurs de collections numismatiques, notamment la Monnaie de Paris et la Bibliothèque nationale de France, ou avec des musées qui, comme la future Cité, présentent des contenus dits « immatériels ». Je suis confiant que ces contacts déboucheront prochainement sur des coopérations concrètes, dont nous vous tiendrons bien sûr informés.

Je note, avec plaisir, que beaucoup de collègues, représentant ces instances partenaires et ayant travaillé avec l'équipe Banque de France ces derniers mois, sont présents, ici, aujourd'hui. Je les remercie, chaleureusement, de leur participation active à la réalisation de ce projet, inédit en France.

Avant de passer la parole à Yves Lion, je voudrais dire quelques mots du bâtiment dans lequel nous allons installer la Cité de l'économie et de la monnaie.

Ce monument classé est un chef d'œuvre de l'art néo Renaissance. C'est aussi un lieu signifiant pour l'économie et la monnaie : il a été construit à la fin du XIXème siècle par Émile Gaillard, un banquier (certes, amateur d'art, mais banquier tout de même...). Puis, il a été transformé en succursale bancaire avec des ajouts très originaux du début du XXème siècle : le hall des guichets, dans lequel nous nous trouvons, et une incroyable salle des coffres. Ce lieu, à bien des égards unique, insolite, attirera, en lui-même, une partie des visiteurs. Le contraste « lieu historique - muséographie très contemporaine » est de nature à renforcer l'attractivité de la présentation pédagogique. Le projet retenu par le jury du concours est très prometteur à cet égard.

La Banque de France souhaite que la Cité de l'économie et de la monnaie se « pose » dans ce bâtiment en respectant son caractère de monument classé. Elle a déjà entamé le dialogue avec les autorités compétentes, nationales et municipales, sur les aménagements qui seront nécessaires, bien entendu, pour l'ouvrir dans des conditions satisfaisantes au public auquel il est destiné. Je remercie ces autorités pour l'accueil positif qu'elles ont réservé à nos premiers contacts. Et je remercie, notamment, Monsieur Delanoë, Maire de Paris, d'avoir bien voulu s'entretenir avec moi de ce projet, début mai.

Le respect du monument est bien aussi, je le sais, l'intention de l'équipe d'architectes-muséographes que nous avons choisie au début du printemps, à l'issue d'un concours international qui a attiré une centaine de postulants, dont une dizaine d'équipes étrangères. Un jury de haut niveau nous a aidés dans le choix du lauréat du concours : plusieurs de ses membres sont ici, ce matin, et je tiens à remercier vivement le jury de nous avoir fait bénéficier de sa riche expérience.

L'équipe lauréate est, elle aussi, une équipe d'expérience. Dans le domaine des musées, Ateliers Lion a réalisé notamment la Maison de la photographie à Paris, la Porte des lions au Louvre et travaille actuellement au Musée des Beaux Arts de Dijon. Francois Confino a conçu Cités-Ciné à la Villette, le pavillon du futur à Shanghai, le musée de l'automobile qui vient d'ouvrir à Turin et il travaille actuellement au Musée Charlie Chaplin en Suisse.

Je suis pleinement confiant qu'avec cette équipe, de grande qualité, nous relèverons ce double défi : donner une nouvelle vie à ce bâtiment exceptionnel et ouvrir une grande et belle Cité de l'Économie et de la monnaie. Mais je voudrais laisser, maintenant, Yves Lion puis François Confino vous dire comment ils voient, de leurs yeux de professionnels de l'architecture et de la muséographie, cette nouvelle vie de l'hôtel Gaillard.

2ème partie (intervention de Y. LION puis F. CONFINO)

(...)

3ème partie

Je remercie Yves LION et François CONFINO, qui ont exprimé leur intention de concevoir des facilités et une muséographie très contemporaines et très accessibles au grand public, et notamment aux jeunes, dans le plein respect d'un lieu historique qui sera lui-même magnifié. Cette intention est exactement celle de la Banque de France.

En guise de conclusion, je voudrais vous dire quelques mots du calendrier du projet, d'ici son ouverture en 2014, et du site web projet, que nous ouvrons dès aujourd'hui.

Tout d'abord, le calendrier de réalisation de la Cité. L'année 2011 est consacrée aux études détaillées sur le projet de l'équipe lauréate. A l'issue de ces études, pourront être lancés les appels d'offres pour les travaux, architecturaux puis muséographiques. Ces travaux devraient être terminés courant 2014, pour une ouverture probable à l'automne de cette année-là.

A son ouverture, la Cité de l'économie et de la monnaie sera, bien sûr, dotée d'un site web, véritable musée virtuel. Mais nous avons souhaité que toute personne intéressée puisse obtenir plus d'informations, dès maintenant, grâce au site internet du projet :

citedeleconomie.fr

Ce site est destiné à présenter, à tous, la Cité de l'économie et de la monnaie, aussi bien dans sa dimension architecturale-monument historique que dans sa dimension contenu muséographique et pédagogique :

- premièrement, le site internet permet aux riverains, aux autorités, aux partenaires, de suivre le déroulement du chantier, étape par étape, jusqu'à l'ouverture ;
- deuxièmement, il préfigure la visite architecturale et historique du bâtiment, avant même qu'il puisse être ouvert au public. Je vous recommande notamment la visite virtuelle ou la biographie d'Émile Gaillard, qui comprend, en particulier, la mazurka que lui a dédiée Chopin ;
- troisièmement, les passionnés d'architecture et de muséographie pourront découvrir, en détail, le projet lauréat, mais aussi les projets des autres concurrents, que je remercie pour leur participation, de grande qualité, au concours ;
- quatrièmement, le site internet illustre le travail en réseau qui a présidé, depuis l'origine, et qui présidera encore au projet, à travers de multiples liens de type portail vers les autres acteurs majeurs de la pédagogie de l'économie et de la monnaie et, notamment, vers nos partenaires ;
- enfin, citedeleconomie.fr préfigure le type de contenu que présentera la Cité de l'économie et de la monnaie : les jeux interactifs, les outils pédagogiques et les collections de billets et de pièces. Ceci paraît particulièrement utile pour une cité inédite en France. Et à cet égard, je voudrais particulièrement remercier nos partenaires des banques centrales étrangères et de l'IEFP/Lafinancepourtous qui nous ont aimablement prêté des contenus ludiques existants.

Mesdames, Messieurs, voici les principaux aspects de ce projet. Je terminerai en exprimant mes remerciements :

- à Philippe Bonzom, directeur du projet, et à toute son équipe, qui, depuis deux ans, portent ce projet ;

- à Pierre Jaillet, Directeur général des études et de l'international, à qui j'avais demandé, en 2007, d'étudier ce qui se faisait à l'étranger en matière d'espaces museaux dédiés à l'économie et à la monnaie ;
- à Yves Barroux, président du Comité de pilotage et du Comité scientifique du projet et président du jury du concours, qui a notamment conduit, en 2008, les travaux d'un groupe d'experts, déjà en partenariats et dont le rapport a, en quelque sorte, préfiguré le programme de la future Cité de l'économie et de la monnaie.

Je vous remercie et je précise que ceux d'entre vous qui souhaiteraient visiter le bâtiment vont pouvoir le faire maintenant, en petits groupes conduits par l'équipe Banque de France.